



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## immigration clandestine

Question écrite n° 62942

### Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité chronique que fait planer l'immigration sauvage dans le Calais. En effet, quotidiennement les habitants de la Région de Calais croisent avec inquiétude les clandestins en route pour l'Angleterre. Or, l'agressivité de ces clandestins monte de jour en jour. Les routiers sont agressés. Les clandestins partent à l'abordage des poids lourds. Les remorques sont fracturées et même débâchées. Des cargaisons sont souillées ou pillées. Les routiers, ces victimes, sont tenus responsables pour eux-mêmes et leurs employeurs de ces dégradations. Du côté des commerçants (relais de restauration, stations-services...) c'est dans l'insécurité qu'ils exercent leurs métiers. Cette insécurité permanente pèse sur leur chiffre d'affaires car les clients et les touristes désertent les lieux. C'est une première étape déprimante avant leur arrêt d'activité sans reprise car leur fonds de commerce sera invendable. Du côté du rail, à cause de dégradation des transports, des navettes du transporteur logisticien automobiles ont été déroutées vers Zeebrugge. Il rappelle que la CCI de Calais a investi 11 millions d'euros pour assurer la sécurité du site portuaire. Il faudra y ajouter désormais 1,5 million d'euros au port Est pour installer des caméras et des grillages. Ces zones du Calais qui sont devenues d'abord un « no-man's land sécuritaire » prennent maintenant le chemin du « no man's land économique ». Telles sont les raisons pour lesquelles il estime que le retour du Calais à la prospérité économique passe par un rétablissement de l'ordre républicain, et ce grâce à des mesures que les services du ministère tardent à déployer. Il serait opportun d'en dévoiler la teneur.

### Texte de la réponse

Le Nord de la France, notamment la région du Calais, est confronté depuis de longues années à une arrivée de migrants illégaux cherchant à traverser la Manche pour se rendre au Royaume-Uni et à l'activité de filières d'immigration clandestine. La ville de Calais et ses abords sont particulièrement touchés, mais d'autres communes du département sont également concernées avec la création de camps d'hébergement périphériques à proximité des autoroutes. Pour répondre à cette situation, le ministre de l'intérieur souhaite apporter des réponses durables. Le ministre de l'intérieur a d'abord obtenu du gouvernement britannique un engagement financier sans précédent dans la gestion de la situation à Calais. Au terme d'un accord conclu le 20 septembre 2014, un fonds conjoint, alimenté à hauteur de 15 millions d'euros par le Royaume-Uni, a été mis en place et a permis de financer des travaux de sécurisation du port et de sa rocade d'accès. Ce fonds a été réabondé lors d'un second accord signé le 20 août 2015. Au global, ce sont 82 millions d'euros qui ont été investis par les Britanniques. En mars 2016, le gouvernement britannique a informé qu'il débloquait, à la demande du gouvernement français, 22 millions d'euros supplémentaires. Ensuite, le Gouvernement a déployé à Calais et dans sa région d'importants moyens en force de l'ordre pour tout à la fois renforcer la sécurité et la surveillance de la frontière franco-britannique et des infrastructures de transport et assurer la sécurité des Calaisiens. Ainsi, les campements illégaux situés dans ou à proximité immédiate du centre-ville ont été évacués conformément aux décisions de justice rendues en ce sens. Les effectifs de forces de l'ordre ont été renforcés et le Gouvernement a veillé à ce qu'ils soient maintenus à un nombre suffisant, ce qui, dans le contexte sécuritaire prévalant aujourd'hui, constitue un effort important. Depuis la fin du mois d'octobre 2015, toutes forces

confondues (gendarmerie mobile, compagnies républicaines de sécurité, policiers de la sécurité publique, police aux frontières, etc.), ce sont plus de 1 100 agents qui sont présents en permanence dans le Calais. Enfin, parallèlement à une politique volontariste d'éloignement des étrangers interpellés alors qu'ils tentent de passer illégalement au Royaume-Uni, le Gouvernement a veillé à aménager des voies de sortie pour ceux qui se trouvent aujourd'hui dans une impasse. Les services du ministère de l'intérieur se sont mobilisés pour assurer une entrée rapide dans la procédure d'asile pour tous les migrants qui s'engagent dans cette voie et qui sont susceptibles de relever d'une protection internationale. Depuis septembre 2014, ce sont ainsi plus de 2000 migrants qui ont pu être orientés vers un hébergement au titre de la demande d'asile en dehors de Calais. De même, depuis la fin octobre 2015, tout migrant qui renonce à son projet migratoire peut bénéficier d'un accueil temporaire dans un centre d'accueil et d'orientation pour recevoir une information sur la demande d'asile en France et les aides au retour. Ce sont ainsi près de 3550 d'entre eux qui ont quitté Calais dans ce cadre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gilbert Collard](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62942

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [12 août 2014](#), page 6820

**Réponse publiée au JO le :** [18 octobre 2016](#), page 8629